

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 435 expulsant du territoire de la Côte française d-s Somalis et Dépendances du nommé Youssouf Areye-ex milicein.

n° 435

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
31 mai 1943

Numéro JO
n° 11 du 01/06/1943

Date du numéro
1 juin 1943

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 13 Septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par Décret du 18 juin 1884

Vu la loi du 3 décembre 1849 rendue applicable à la Colonie par décret du 26 Mai 1874 et promulguée à la Colonie par arrêté du 18 Septembre 1909, Vu le décret du 2 Février 1935 relatif a l'admission et au séjour des étrangers à la Côte Française des Somalis, Vu l'arrêté du 26 Novembre 1939 prenant diverses mesures à l'égard des militaires, miliciens et ascaris licenciés par mesure dis ciplinaire

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est expulsé de la Côte Française des Somalis et Dépendances le Milicien de 2ème classe : YOF SOUF AREYE – ex-. Mle 1164 Somali, Gadaboursi, Sujet anglais licencié pour raisons disciplinaires. Art. 2

- Le Chef de la SURETE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout ou besoin sera.

BAYARDELLE